

*Parce qu'aujourd'hui,
votre activité dépend
aussi de la capacité de
vos collaborateurs à
retrouver un cadre de
travail serein ...*



Les 2 derniers mois auront été une période encore jamais traversée, aussi longtemps que l'on puisse remonter. Nous avons tous été confrontés à une période inédite qui a modifiée profondément nos comportements en matière de travail ou dans nos vies personnelles.

Cette semaine, le déconfinement commence et avec lui l'espoir de pouvoir retrouver nos habitudes mais aussi la crainte d'affronter l'environnement. Certains sont incités à retourner sur leur lieu de travail, d'autres poursuivent le télétravail. Certains y arriveront facilement, d'autres moins. Certains ont été touchés de près ou de loin par la maladie, d'autres non. Certains sont sereins, d'autres moins.

Il va falloir apprendre à travailler autrement voire à retravailler ensemble avec des éléments nouveaux tels :

- *Appréhension du retour au travail (promiscuité, bruits,...)*
- *Risques de conflits entre salariés*
- *Angoisse et stress*
- *Peur de la maladie*
- *Besoin de parler de la situation pour se projeter dans l'après*

La sophrologie et le coaching sont des démarches adaptées pour faire face à cette situation. Elles permettent toutes deux de faire un travail sur soi afin de regarder vers l'avenir de façon positive.

Aussi, afin que votre entreprise puisse accompagner ses salariés dans ce retour progressif, je vous propose de mettre à disposition mes compétences dans la mise en place d'un dispositif d'aide afin que chacun puisse retrouver sérénité et avancer positivement.

Ce dispositif, mis en place par votre entreprise, permettra à chaque salarié qui le souhaite d'avoir accès selon leurs besoins, au choix, à:

- 3 séances de sophrologie ou de coaching individuelles
- 5 séances de sophrologie ou de coaching collectives
- 3 séances de sophrologie ou de coaching individuelles + 5 séances de sophrologie ou de coaching collectives

Vous laissez ainsi à chaque salarié la possibilité d'utiliser ou non ce service d'aide et la facturation des séances se fera au réel. Les séances pourront avoir lieu dans votre entreprise, à mon cabinet ou à distance par visio.

Les séances bénéficient du secret professionnel et les échanges sont confidentiels.

Cette opération bénéficie de tarifs spéciaux sur le coaching. Pour tous renseignements ou demande de devis, n'hésitez pas à me contacter au 06.47.12.39.22 ou par mail claire.griffanti@eira-dev.fr

Toutes les informations sont disponibles sur : www.eira-developpement.fr

Conformément aux dispositions gouvernementales et sanitaires, les clients doivent venir avec leurs propres masques et le cabinet est désinfecté après chaque consultation. Les séances au sein de l'entreprise ne peuvent avoir lieu que si les conditions sanitaires sont respectées.